

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valley View Kids Care Inc.	Numéro de permis 2018419	Date d'inspection Le 06 mars 2024	
Nom de l'établissement Les Amis de Madi 3 (2022)		Numéro de téléphone (506) 582-5437	
Adresse 335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de la santé, de la sécurité, des dossiers administratifs tenus sur les lieux, des dossiers d'incident et des activités quotidiennes (calendrier mars). Les enfants d'âge scolaire sont partis prendre une marche lors de ma visite.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Le 06 mars 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Tania Walker

Le 06 mars 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date